

## Les représentations du journalisme sportif au croisement des parcours étudiants et professionnels

Olivier STANDAERT

Assistant à l'École de journalisme de Louvain (EjL)  
 Doctorant à l'Observatoire du Récit Médiatique (ORM) – UCL, Louvain-la-Neuve  
 olivier.standaert@uclouvain.be

Gérard DERÈZE

Professeur  
 École de journalisme de Louvain (EjL)  
 Observatoire du Récit Médiatique (ORM) – UCL, Louvain-la-Neuve  
 gerard.dereze@uclouvain.be

### Résumé

*La présente étude analyse les représentations du métier de journaliste sportif avant l'entrée effective sur le marché du travail belge francophone. La population sélectionnée se compose d'étudiants en journalisme fraîchement confrontés aux réalités du sous-champ par l'entremise de stages au sein d'une rédaction sportive. L'analyse des entretiens semi-directifs révèle des discours dont les cadres de référence sont en pleine reconfiguration. Les représentations issues du milieu familial et du parcours étudiant se confrontent en effet avec celles qui émergent à l'issue de la première immersion en rédaction. Un discours fait de réticences par rapport aux pratiques observées n'empêche nullement une adhésion globalement forte au sous-champ. La volonté de faire carrière en est une des illustrations, ainsi qu'un discours volontariste par rapport à la précarité du marché du travail. Une rhétorique de la proximité et de l'adhésion, formulée après les stages, se voit conjointement critiquée et appliquée par les aspirants dans leurs démarches de socialisation professionnelle.*

L'aspiration d'un nombre significatif d'étudiants à devenir journalistes sportifs s'observe de façon récurrente au sein des lieux de formation en journalisme. On constate, dans le même temps, que cet objectif d'orientation professionnelle suscite chez d'autres une franche réticence.

Le présent texte s'intéresse précisément à celles et à ceux qui nourrissent ce projet professionnel en investiguant les discours et l'univers de représentations qu'ils développent au sujet de ce sous-champ<sup>1</sup>. Comment les aspirants journalistes sportifs considèrent-ils les tâches, les pratiques et les productions de la presse sportive en Belgique francophone et ailleurs ? Que disent-ils des enjeux déontologiques, socio-économiques et éditoriaux du sous-champ dont ils souhaitent devenir des acteurs ? Quelles sont leurs références journalistico-sportives à l'aube de leur insertion professionnelle ?

### Quelques précisions méthodologiques

Pour apporter des éléments empiriques de réponse à ces questions, neuf entretiens non-directifs de recherche ont été menés auprès d'étudiants inscrits en première année du Master de l'École de journalisme de Louvain (EjL - Belgique). La participation aux entretiens s'est faite sur une base volontaire. Huit hommes et une femme ont ainsi pu être interrogés à partir de leur volonté affichée, lors d'une séance introductive à la recherche, de pratiquer le journalisme sportif. Aucune restriction quant à la fonction professionnelle projetée ou au type d'entreprise envisagé n'a été énoncée avant de constituer le groupe des interviewés. Lors de la conclusion, ces neuf entretiens ont été confrontés à trois autres, réalisés auprès de jeunes journalistes sportifs<sup>2</sup>. Ils offrent un cadre comparatif, certes limité, entre les discours en phase de « proto-insertion » et ceux qui relèvent pleinement de la phase d'insertion.

Par l'entremise des stages étudiants effectués durant l'été 2012, le groupe étudié possède en outre la caractéristique d'avoir été fraîchement confronté à une première plongée dans l'univers professionnel convoité. Tous les étudiants interrogés ont réalisé au minimum un stage d'un mois au sein d'une rédaction sportive, tous médias et supports de diffusion confondus. Pour six d'entre eux, plusieurs stages (deux à trois selon l'étudiant) ont été réalisés au sein de rédactions sportives.

Cette caractéristique commune n'est pas sans influence sur les discours recueillis. Elle signifie, en substance, que la population étudiée se situe en période de proto-insertion<sup>3</sup>, au carrefour des trajectoires étudiantes et professionnelles. Le basculement vers la recherche d'un emploi est, en tout cas, une perspective assez proche pour toutes les personnes rencontrées, d'autant que la moitié des répondants affirme avoir la possibilité de concrétiser, à très court terme, son ou ses stages par des collaborations professionnelles rétribuées. Deux étudiants

sondés étaient déjà intégrés au marché du travail avant le stage (et l'entretien), via des collaborations régulières ou ponctuelles (pour un magazine suisse traitant de football et pour les pages sportives d'un titre de la presse régionale belge francophone). Cette première immersion en entreprise transparaît de façon régulière, explicitement ou non, dans tous les entretiens.

La méthodologie adoptée développe, sur la base de la retranscription intégrale des entretiens, un travail sur trois axes :

1. La prise en compte des contenus *argumentatifs* et *justificatifs* développés par les interviewés au sujet des thèmes qui leur ont été soumis : les motivations à devenir journaliste sportif ; les spécificités du journalisme sportif par rapport aux autres spécialités journalistiques ; les spécificités du journalisme sportif dans le contexte belge francophone ; les médias et les journalistes de référence en Belgique francophone ; leur projet professionnel à court et moyen terme ;

2. Une attention particulière est accordée aux *cadres référentiels* mis en avant par le groupe d'interviewés au fil des entretiens. L'analyse de la structure des discours s'impose très clairement comme un axe complémentaire au premier, dans la mesure où les énoncés argumentatifs et justificatifs usent en permanence d'exemples concrets, eux-mêmes révélateurs du contexte référentiel ;

3. Le « *vocabulaire indigène*<sup>4</sup> » mobilisé par les répondants sera également répertorié et classé dans des catégories construites de façon inductive. Il s'agit de repérer dans quelle mesure l'implantation temporelle de la proto-insertion participe à la construction de discours qui lui sont spécifiques.

### Prédominance du mode affectif

L'analyse des contenus argumentatifs et justificatifs débouche sur un constat relativement peu fréquent lors d'entretiens de recherche : en effet, c'est un discours unanime qui émerge quand les futurs diplômés justifient leurs motivations à devenir journalistes sportifs. La passion pour le sport est citée dans tous les cas comme l'élément explicatif central du projet professionnel. Cette passion est adossée, le plus souvent, à un passé personnel et familial constitué d'affinités avec le champ sportif dans son ensemble.

Le souhait de pratique du journalisme sportif projette donc un passé (de sportif et/ou de supporter et/ou « spectateur/consommateur médiatique assidu ») sur un avenir espéré (de journaliste professionnel) en s'appuyant sur une dimension affective inscrite historiquement. Trois

personnes précisent avoir hérité de cette passion de (grands) parents, legs masculin dans tous les cas. Devenir journaliste sportif semble relever d'une logique identitaire d'accomplissement de soi et d'assouvissement d'une passion ancrée (familialement et/ou socialement) bien plus que d'une quelconque rationalité ou projection professionnelle mûrie lors du cursus universitaire. De plus, la façon dont les discours évoquent le besoin d'accomplir un projet intimement lié à l'individu et à ses préférences renvoie assurément à un phénomène beaucoup plus large, « *lié au mouvement d'individualisation et de singularisation des existences*<sup>5</sup> ».

L'appréhension professionnelle se décline sur un mode affectif, présentant le métier comme une passion bien plus que comme un travail. C'est le sport qui est l'épicentre du projet, son traitement journalistique n'étant en fait qu'une modalité d'expression de cette affinité, et non le contraire. Dans trois cas, il semble néanmoins impossible de démêler l'un de l'autre, sport et journalisme étant présentés comme intimement liés, sans pouvoir définir lequel a la préséance sur l'autre. Le témoignage suivant signifie bien la profondeur de ces liens et l'impossibilité de hiérarchisation entre les deux domaines : « *Au fur et à mesure, j'ai accumulé beaucoup de connaissances dans le sport au point que je me comparais un peu avec les journalistes quand j'étais petit. Quand je regardais le Tour de France, j'essayais de dire trois secondes avant le commentateur le même commentaire que lui. Et j'ai toujours aimé l'écriture, donc ça s'est fait naturellement* » (homme, stagiaire en presse audiovisuelle).

Toutefois, d'autres arguments peuvent se greffer ultérieurement sur celui de la « passion de toujours ». Ainsi, deux interviewés affirment voir dans le journalisme une manière de réorienter une passion initialement portée vers le sport de haut niveau mais freinée par des blessures. Un autre répondant envisage l'exercice du journalisme sportif comme une étape transitoire, un tremplin vers une fonction dans l'événementiel sportif : « *J'ai toujours eu envie de participer au Tour de France d'une certaine manière, et si possible via Amaury Sports Organisation. Le journalisme m'a semblé être la bonne solution pour y accéder. C'est vraiment pour cela que je me suis dirigé vers le journalisme sportif* » (homme, correspondant en cyclisme pour un titre de presse quotidienne régionale et stagiaire en presse audiovisuelle).

Derrière le discours initial et prédominant de la passion se révèle donc ponctuellement un argumentaire nettement plus pragmatique, orienté vers l'explicitation de stratégies d'acteurs. Comme le souligne Claude Dubar, « *la question de savoir si les jeunes concernés sont ou non des acteurs stratégiques de leur insertion professionnelle est une vraie question de recherche*<sup>6</sup> ». La portée limitée de la présente étude ne permet pas de

se prononcer formellement sur cette question, mais il est intéressant de noter l'existence de justifications d'ordre stratégique formulées *a posteriori*, qui nuancent l'expression d'adhésion passionnelle au journalisme sportif. Il convient en outre de pointer un cas divergent des autres : un répondant affirme d'emblée n'avoir plus aucune certitude quant à la volonté de faire du journalisme sportif, et ce pour deux raisons : l'ouverture à d'autres centres d'intérêts durant les études et un premier stage en entreprise jugé peu prometteur en termes d'insertion. Cet étudiant avait pourtant, lui aussi, fondé son propos initial sur le thème de la passion d'enfance partagée en famille.

Les évocations argumentatives et justificatives ayant trait au lien sportivo-affectif préexistant entre les journalistes sportifs et leur métier émergent également lorsque les entretiens abordent les spécificités du sous-champ étudié. Malgré certaines hésitations à lui attribuer des caractères spécifiques, la majorité des répondants mentionne la nécessité de maîtriser les connaissances encyclopédiques portant sur le sport. Celles-ci sont présentées comme le reflet ou le résultat du trait distinctif majeur du journaliste sportif, à savoir son enthousiasme. « *Le journalisme sportif, c'est un métier, d'accord, mais c'est plus une passion* », s'exprime un répondant, stagiaire au service des sports d'un titre de presse écrite quotidienne généraliste. Un autre va dans la même direction : « *À mon avis, la condition la plus importante pour faire ce métier, c'est d'être passionné par son sport, par ce qu'on couvre. C'est à cela qu'un journaliste sportif sera particulier, ou qu'il sera bon ou moins bon. C'est la dose de passion qu'il met dans son commentaire, dans son traitement, dans ce qu'il fait* » (homme, stagiaire en presse audiovisuelle). Associée à quelques autres caractéristiques citées ponctuellement (horaires atypiques, primauté du direct et de la fonction de commentaire, liens étroits avec leurs sources), cette compétence affinitaire pour le sport fait des journalistes sportifs une caste perçue comme différente des autres spécialisations. Ils « *restent dans leur monde* », résume une étudiante interviewée, stagiaire au service sportif d'une radio régionale.

Il existe très peu d'études investiguant les représentations pré-professionnelles des métiers du journalisme. Toutefois, cette rhétorique de la passion et de l'adhésion ne semble pas spécifique au journalisme sportif. Elle renvoie davantage au journalisme envisagé de manière générale. C'est en tout cas ce que suggèrent les résultats de l'étude menée par Édith Rémond sur les dossiers de candidature aux écoles de journalisme françaises agréées par la profession. L'auteure note, tout comme pour la présente étude, que la relation au métier de journaliste « *s'exprime par des pulsions affectives*<sup>7</sup> » et que le mot « *passion* » prédomine

dans les raisons avancées pour postuler aux formations. En cela, les aspirants ne feraient « *qu'épouser un discours dominant sur le métier* », véhiculé notamment par une frange de la littérature<sup>8</sup>. Le journalisme sportif semble exprimer avec une tonalité particulière ce rapport affectif. À l'inverse, certains sous-champs du journalisme, économique et judiciaire entre autres, échappent largement à ce phénomène durant la période des études. Dans le cas de la population étudiée ici, il est intéressant de constater que l'objet de la passion se focalise avant tout sur le sport, le journalisme étant décrit comme le vecteur le plus indiqué pour vivre cette passion, voire comme un tremplin vers d'autres univers professionnels.

Au-delà de l'importance octroyée à la culture sportive, il convient de constater l'hétérogénéité des discours à propos des spécificités du journalisme sportif. Ceux-ci se fragmentent et se subdivisent à l'aune du nombre de lieux de stages possibles. Par exemple, les stagiaires du secteur audiovisuel mentionnent volontiers le commentaire en direct, au contraire de ceux de la presse écrite. La prédominance des expériences de stage dans les discours rend nécessaire de se pencher sur le second axe de la problématique, et de clarifier les cadres référentiels de la population étudiée.

### **Effritement et reconfiguration des cadres référentiels**

L'analyse des entretiens démontre que les premières expériences professionnelles modifient les cadres de référence hérités du milieu socio-familial et des études. Les premières semaines passées en entreprise reconfigurent en effet les repères situant et normant le métier envisagé et le groupe professionnel.

Le cadre de référence social et familial devient, et de loin, le moins influent des trois, derrière celui créé par le lieu de formation et celui de l'immersion en entreprise. Il disparaît des discours à l'exception de l'explicitation des motivations à faire du journalisme et de l'énumération des figures et médias de référence en la matière. Au sujet de ce dernier point, c'est de façon systématique que la RTBF, institution audiovisuelle de service public de la Fédération Wallonie-Bruxelles, est mentionnée comme le média de référence. « *Pour ce qui est du média, j'ai toujours été de l'école RTBF* », affirme ainsi un répondant, citation d'émissions favorites à l'appui. Cette évocation unanime peut s'expliquer. Acteur incontournable sur la scène médiatique sportive, la RTBF a longtemps accaparé l'essentiel des droits de retransmission

des événements sportifs les plus populaires à l'échelle belge et internationale : football (équipe nationale et compétitions interclubs nationales et européennes), cyclisme, tennis, athlétisme, Formule 1 et Jeux Olympiques. Certains le relèvent, d'autres non, mais il est clair que tous les interviewés ont baigné dans un contexte donnant à la télévision publique un maximum de visibilité. Elle est citée comme le premier média de référence par les neuf personnes interrogées et la majorité des répondants se verrait bien y travailler, indépendamment des aléas des conditions d'insertion. La presse écrite quotidienne<sup>9</sup> n'est citée qu'en second lieu, sa consommation démarrant plus tard et de façon moins assidue. Il y a donc une prédominance manifeste d'une entreprise au détriment de toutes les autres. L'évocation des journalistes de référence renforce ce constat et débouche sur la même unanimité à l'égard de l'une des personnalités les plus en vue de la RTBF, décrite par un répondant comme « *la référence absolue en Belgique* ». La taille réduite du marché journalistique national fournit probablement une hypothèse explicative à de tels constats, bien qu'une « *large référence à l'audiovisuel*<sup>10</sup> » s'observe aussi en France lorsqu'il s'agit d'évoquer les figures journalistiques de référence.

Au-delà de ces observations, la place des cadres de référence sociaux et familiaux tend à décroître au profit des cadres issus du lieu d'étude et des lieux de stage. Entre ces deux-là, le discours des répondants traduit un moment complexe de mise en confrontation, de critique et de reconfiguration. À quel univers référentiel accorder sa préférence ? Lequel considérer comme pertinent ? Ce sont autant de questions qui transparaissent de façon assez nette, notamment dans les problèmes de déontologie, la mise en forme et la diffusion des contenus.

Les pratiques journalistiques expérimentées en stage renvoient les aspirants journalistes à leur propre positionnement et à l'expression de nouvelles priorités à propos des méthodes de recherche et de mise en forme des contenus (écriture, titrage, sélection de l'information principale, type d'interlocuteurs à privilégier, mode opératoire de l'interview et des recherches d'informations). C'est ainsi la question du formatage opéré par l'entreprise qui se pose à eux, mise en relief par le formatage des années d'étude. En découle immédiatement une confrontation critique aux cadres référentiels de la période étudiante. Ainsi, tel stagiaire de la presse quotidienne sportive raconte sa surprise d'avoir vu un de ses comptes-rendus de match de football réécrit au passé simple, soit exactement ce qui lui avait été conseillé de ne pas faire lors de sa formation. Ailleurs, une stagiaire constate l'absence de formation spécifique à de nombreuses facettes du journalisme sportif,

comme la couverture d'événements en direct ; un autre évoque la gestion difficile des réactions d'internautes à la suite d'une erreur non repérée dans une dépêche mise en ligne ; un quatrième questionne longuement certaines pratiques rencontrées dans la rédaction où il effectue son stage (presse magazine centrée sur le football), comme la relecture d'entretiens par les services de presse de clubs sportifs avant publication.

De façon générale, la faible formalisation des consignes et des objectifs lors des réunions de rédaction, ainsi qu'un sentiment général de large autonomie dans la manière de travailler participent de la même confrontation entre les contextes professionnels et étudiants. L'effort à fournir pour produire des contenus en adéquation avec la ligne éditoriale et les délais imposés n'en est que plus intense<sup>11</sup>, et stimule la pleine adhésion aux fonctionnements des entreprises. Ces exemples confrontent les étudiants aux décalages inévitables entre leur formation et la réalité du monde du travail.

Le lieu universitaire de formation propose une vision du journalisme où l'investigation, le terrain et la recherche raisonnée d'informations inédites sont valorisés. Ce récit d'un stagiaire en presse quotidienne sportive montre bien les reconfigurations à l'œuvre après les premières insertions professionnelles : « *Je me disais, par rapport à ce qu'on nous a expliqué à propos du journalisme d'investigation, qu'on allait commenter des images et que ce n'est pas vraiment du journalisme, mais je me suis rendu compte en stage qu'on se rapprochait déjà un petit peu plus de ce que je voulais faire : commentaire, observation et un peu d'investigation.* » Les tentatives de concilier la vision du métier construite par les études avec les réalités du stage laissent deviner les perturbations affectant les cadres de référence pré-professionnels. Le même stagiaire, en observant un journaliste de la rédaction lors d'une conférence de presse, poursuit : « *Au début, je me suis dit que le journalisme sportif, ça n'était pas vraiment du journalisme. Et puis quand j'ai vu comment il faisait, laisser traîner son oreille après les conférences, interroger d'autres personnes, ça rejoignait un petit peu mon idée du journalisme.* » Une autre expérience, cette fois issue d'un stage en télévision, confronte à nouveau les cadres référentiels préexistants et ceux qui émergent : « *Il y a vraiment une mise en scène, une volonté du journaliste télé de se mettre en évidence. Moi je trouve que ça devient dérangent quand le journaliste se met plus en évidence que le fait sportif. Pour moi, il sort de sa mission en voulant se montrer lui-même.* »

### *Les ambivalences journalistiques en pleine lumière*

Ces exemples montrent qu'en règle générale, la population interrogée énonce des critiques négatives à l'encontre des pratiques observées en stage. Il est alors intéressant de se demander comment elle se positionne face à ces constats. Le cas des problèmes déontologiques est à ce titre assez instructif. Il a été demandé lors des entretiens si le sous-champ sportif se distinguait par des problèmes déontologiques propres et s'il avait intérêt à se doter d'une déontologie différente de celle qui prévaut pour le journalisme dans son ensemble. La trop grande proximité entre les médias et les milieux sportifs est pointée presque unanimement. « *Telle personne va donner ton numéro de portable à une autre parce que t'as été sympa avec elle dans ton papier. C'est un petit peu tout ce qu'on ne nous apprend pas en déontologie* », s'exclame un stagiaire d'un hebdomadaire consacré essentiellement au football. « *Mais bon, sur la base de ce qu'on a appris en déontologie, on ne pourrait pas faire la moitié du quart de ce que l'on fait.* » Un autre estime que « *la déontologie est beaucoup moins stricte que dans le journalisme en général, parce qu'il y a ce côté partisan. Et on ose dire beaucoup moins de choses parce que les médias ont besoin des clubs sportifs.* » Certaines réponses se placent dans un tout autre registre, et relativisent l'importance de la déontologie dans le domaine sportif : « *Je pense que c'est moins important d'être vraiment rigoureux parce qu'il est rare que cela concerne la famille du sportif ou sa vie privée. Et si cela touche la vie privée, eh bien cela me pose moins de problèmes que si c'était un voisin, parce qu'ils sont quand même sous les projecteurs, donc ils le cherchent un petit peu.* »

Aucun stagiaire n'a dit s'être opposé à une pratique, ni l'avoir négociée ou contournée. Et malgré des critiques formulées par chacune des personnes rencontrées, il semble que les pratiques de stage s'imposent sans difficulté majeure et cohabitent, malgré quelques frictions, avec la conception que les stagiaires ont du métier. Juger les pratiques professionnelles à l'aune des cadres transmis par les lieux de formation n'empêche nullement une adhésion globalement forte au groupe professionnel. Du reste, pas un seul des étudiants interrogés ne manifeste une capacité à proposer une alternative aux problèmes déontologiques qui lui ont été posés en stage. Tout se passe comme s'il n'existait que deux voies, celle du renoncement et celle de l'adhésion, fût-elle de temps à autre critique et à moitié consentie, aux normes de l'entreprise.

Les étudiants s'abstiennent en effet de prescrire un comportement adéquat et évitent de parler de leurs propres pratiques. Le stage est jugé concluant, instructif et motivant de manière quasi unanime et

selon un unique critère faisant loi : la productivité. Comme il a déjà été précisé plus haut, une personne annonce néanmoins envisager de se détourner de la voie sportive et du journalisme en général à la suite de son premier stage.

Enfin, cette absence de prescription quant aux pratiques à accepter ou refuser se prolonge par l'attribution d'un rôle d'arbitrage conféré au lieu de formation. Il n'est pas rare que des professeurs soient contactés durant les stages au sujet de problèmes administratifs et relationnels, mais aussi déontologiques. Cette fonction de consultation n'est probablement pas sans lien avec la réelle difficulté qu'ont les jeunes stagiaires interrogés à prendre des décisions dans un environnement encore méconnu. Cette méconnaissance, ou cette connaissance partielle, est d'ailleurs typique des phases de proto-insertion.

### *Les formes d'anticipation de la précarité*

Il n'est sans doute pas inutile de pointer un autre discours, estimant que c'est le lieu de formation qui est responsable des décalages constatés. L'argument est alors développé comme suit : « *Durant notre Master, on n'a jamais rien fait en rapport avec le sport, sauf si nous voulions écrire une enquête là-dessus en presse écrite ou en radio. Puisqu'on n'a pas vraiment de cours de journalisme sportif, on se base sur ce qui a déjà été fait. Je crois que le journalisme sportif est un peu un monde à part entière et on ne nous permet pas, aux études, d'en comprendre les règles.* » Une telle assertion ne renvoie pas uniquement aux choix des programmes des écoles de journalisme, et il est vrai qu'elles intègrent peu de cours spécifiquement orientés vers une spécialisation journalistique sportive. Elle signifie aussi que la transition professionnelle est vécue par les étudiants avec une haute capacité d'adaptation à leur nouvel environnement.

Même dissonantes et contradictoires par rapport aux références antérieures, ce sont les nouvelles normes qui font loi, et elles sont embrassées à la mesure des envies affichées de percer dans le milieu. Du reste, ce pragmatisme n'empêche pas un regard assez lucide sur certaines caractéristiques du sous-champ et du champ journalistique en général. Ainsi, l'obstruction sévissant à l'entrée du marché du travail n'est pas ignorée. Il n'y a chez aucun aspirant journaliste sportif rencontré la moindre certitude d'exercer là où il le désire, malgré des possibilités (futurs) de travail à la pige dans certains cas. La pré-connaissance du marché du travail telle que transmise par les lieux de formation ne laisse planer aucun doute à ce sujet : les aspirants journalistes n'entretiennent aucune vision idéalisée de leurs possibilités d'embauche, et mentionnent fréquemment les avertissements qui leur

ont été adressés par leurs prédécesseurs et professeurs. Évoquant la RTBF, média de référence pour tous les individus rencontrés, l'un d'entre eux réfléchit : « *Pour l'expérience assez brève que j'en ai eue, c'est assez difficile de se faire une place vu le nombre de personnes qui se dirigent vers la voie de la télévision.* »

Les conséquences de cette pré-connaissance sur les discours sont au moins doubles : elle induit une faible formalisation du projet professionnel et une flexibilité assez forte à l'égard du marché du travail.

La faible formalisation du projet professionnel se traduit, en autres, par une série de manœuvres rhétoriques anticipant un marché du travail délicat. « *Je prendrai ce qui vient* », « *je sais qu'il faut un peu de chance* ». Le discours sur la passion, évoqué plus haut, y participe aussi, cette dernière étant parfois présentée comme un facteur d'intégration et de sélection à niveau de compétences égales. C'est dire également qu'au-delà de généralités de cet ordre, les étudiants interrogés n'évoquent spontanément aucune des qualités qu'ils pensent être requises pour satisfaire leurs employeurs potentiels. C'est d'autant plus étonnant que la majorité d'entre eux se dit satisfaite de son stage, et affirme en avoir pleinement tiré profit.

La forte flexibilité se manifeste par la volonté de saisir toute opportunité d'emmagasiner de l'expérience et ce, dès avant l'obtention du diplôme si possible. Les formes statutaires sous lesquelles s'exerceraient ces expériences, de même que leur rémunération, n'ont dans cette optique aucune importance. Ajouté au discours dominant à propos de la précarité et de l'obstruction du marché du travail, cet état de disponibilité est tout à fait caractéristique de ce que certains sociologues observent pour d'autres marchés du travail ouverts à forte sélectivité<sup>12</sup> : le journalisme, dès les premières étapes de l'insertion, induit une disponibilité temporelle forte, liée à l'appréhension du métier sur le mode de la vocation. Ceci renvoie pleinement aux axiomes justificatifs et argumentatifs récoltés. Le travail est alors « *considéré comme une fin en soi, il représente à la fois un métier et une vocation*<sup>13</sup> ». C'est la conception de la profession telle que la définit la terminologie wébérienne de Beruf, une vocation quasi religieuse qui ne demande qu'à s'accomplir<sup>14</sup>. Il est significatif de rencontrer de telles conceptions du métier dès avant la phase d'insertion proprement dite. Ceci ne concerne d'ailleurs pas que le sous-champ du journalisme sportif, quoi qu'il soit probablement un lieu d'expression particulier de ce type d'appréhension de la vie professionnelle.

## Conclusion

Ce qui semble révéler des formes identitaires<sup>15</sup> propres au sous-champ analysé, c'est la prédominance d'un discours sur la proximité. Celui-ci s'ébauche avec les motivations à devenir journaliste sportif, se poursuit lorsque sont évoqués les liens trop proches entre les journalistes et leurs sources (« *copain-copain* », « *copinage* », « *être de mèche* » font ainsi partie du vocabulaire relevé). C'est encore cette même proximité qui est mise en évidence, mais cette fois de façon non explicite, lorsque huit stagiaires sur neuf manifestent leur flexibilité par rapport aux modes d'intégration et la volonté de se faire une place dans le groupe professionnel, en dépit des critiques formulées à son encontre et de la conscience plus ou moins nette des difficultés d'insertion.

Cette situation de proximité s'exprime donc transversalement dans les entretiens, de façon explicite et induite. Explicite quant à l'affinité viscérale avec le sport, induite à travers la faible posture critique par rapport aux problèmes constatés en stage. À la fois explicite et induite lorsque sont évoqués les projets professionnels et l'avenir à court terme. Tout se passe comme si le chemin le plus sûr pour faire carrière, passer du strapontin étudiant à celui de professionnel, était celui de la proximité avec le champ, c'est-à-dire l'adhésion à ses normes. Pour ce faire, les conditions matérielles dans lesquelles s'effectue cette étape de l'intégration semblent secondaires, comme si la flexibilité, voire la précarité, était assimilée à la possibilité même de devenir journaliste sportif. Dans ses travaux sur les pratiques des journalistes précaires, Alain Accardo dressait déjà un tel constat à propos de leurs conditions concrètes de travail. Évoquant les « *représentations mentales et les structures de pensées définissant la profession* », l'auteur juge qu'elles créent « *un nombre de conceptions reçues et admises enracinant la précarité dans un terreau de consentement et d'acceptation*<sup>16</sup> ».

Cette prédisposition aux formes d'emploi particulières<sup>17</sup>, notamment, semble effectivement proportionnelle à l'affinité au sous-champ, et agit comme une manœuvre rhétorique d'anticipation de la précarité. Car rien ne dit, contrairement à ce que suggère Alain Accardo, que la création d'un « capital symbolique », à savoir travailler dans le sous-champ convoité, suffit à accepter les aléas de l'insertion. La confrontation des entretiens recueillis avec ceux des journalistes sportifs en période d'insertion en témoigne. Il existe des liens assez étroits entre les préoccupations des deux groupes interrogés : la négociation délicate des entorses à la déontologie et la volonté d'être stabilisé au sein d'une rédaction, le lien affinitaire profondément ancré

avec le sport, les conditions de travail précaires<sup>18</sup>. Dès avant l'insertion, la quasi-disparition de toute vision enchanteresse ou idéalisée du métier et de son fonctionnement induit une disposition à la flexibilité et certains sacrifices matériels qui ne sont donc pas l'apanage de ceux et celles qui expérimentent déjà concrètement la phase d'insertion professionnelle. Comme le souligne Denis Ruellan dans son étude sur la socialisation des jeunes entrants dans la profession journalistique, ceux qui accèdent au marché du travail « *sont d'emblée contraints aux pratiques floues des entreprises dans lesquelles le relationnel et la soumission aux usages de l'entreprise comptent énormément pour accéder à l'emploi et y demeurer*<sup>19</sup> ».

La thématique de l'adhésion au groupe professionnel est un point crucial dans la socialisation professionnelle. Les aspirants journalistes sportifs concernés par cette étude l'illustrent bien. Cette thématique gagnerait à être explorée en interrogeant, entre autres, les relations entre les lieux de formation et les entreprises prisées par les aspirants journalistes, ainsi que les regards que les uns portent sur les autres. Concernant l'objet de cette étude, il n'est pas inutile de rappeler à quel point l'adhésion des jeunes journalistes au groupe professionnel et à son fonctionnement compte pour beaucoup dans une insertion réussie. Comme le soulignent Simon Frith et Peter Meech dans leur analyse de l'intégration des journalistes écossais issus des formations universitaires en Infocom, « *there is no evidence that graduate entrants find any difficulty in becoming part of the occupational culture of journalism, nor that they challenge its values in any way*<sup>20</sup> ». En d'autres termes, « *graduate journalists absorb newsroom culture without difficulty* ». Ce constat se greffe sur un contexte précis, à savoir l'émergence massive mais tardive des formations universitaires au journalisme en Grande-Bretagne. La situation de la Belgique francophone est comparable. Au-delà des contextes propres à chaque pays, cela confirme la pertinence de l'observation quant aux facultés d'adaptation des diplômés, fussent-ils issus de lieux de formation privilégiant une approche en certains points différentes de celles d'un groupe professionnel dont un nombre non négligeable des plus anciens actifs n'a pas suivi de formation de l'enseignement supérieur en Infocom<sup>21</sup>.

Au final, les cadres de référence de la période étudiante, même s'ils perdent leur valeur de référence centrale, demeurent pertinents durant les phases de pré et proto-insertion, voire plus tard. Mais, pas plus que toute autre référence héritée ou acquise, ils ne semblent pouvoir donner une piste d'alternative à des pratiques journalistiques perçues comme fréquemment biaisées par leur manque d'autonomie. Aucun

aspirant journaliste ne déclare vouloir agir différemment de ce qu'il a vu et expérimenté lors de sa première immersion. Tel semble être le prix à payer pour vivre sa passion affichée pour le sport. L'adhésion forte au champ sportif irradie l'ensemble des formes identitaires du journalisme sportif, et ce dès les premières semaines où se met en marche la socialisation professionnelle. Reste à voir combien de temps cette adhésion perdurera. Est-elle propre à la phase de proto-insertion ? Les entretiens avec les trois journalistes en période d'insertion laissent voir que l'adhésion à un métier, une entreprise, une fonction et un groupe professionnel ne sont en rien garantis dans le temps. Il est impossible d'énumérer ici tous les facteurs pouvant reconfigurer les formes identitaires et les trajectoires des jeunes journalistes. Ils sont nombreux. Mais déjà, auprès des trois jeunes journalistes interrogés se devine une distanciation par rapport au groupe professionnel et aux tâches effectuées. L'adhésion se fait plus mesurée, conditionnelle et distante. Sans nul doute, l'obstruction sévissant sur le marché du travail et les faibles perspectives de carrière mettent à mal la rhétorique de la passion pour le sport et la pertinence des stratégies d'adhésion comme voie vers l'accomplissement professionnel.

Cette obstruction fait envisager, avant même la clôture de la phase d'insertion au sens où l'entendent en général chercheurs et pouvoirs publics<sup>22</sup>, une sortie du sous-champ du journalisme sportif, voire du journalisme dans son ensemble. Mais il existe aussi des possibilités de poursuivre sa passion via des accommodations spécifiques à l'économie du sous-champ sportif : le travail journalistique à temps partiel convient ainsi très bien aux contraintes organisationnelles d'un secteur requérant une grande souplesse horaire pour couvrir tous les événements à l'agenda. Il permet aux jeunes de n'être plus entièrement dépendants de leurs revenus tirés du journalisme. Le choix ou l'obligation du travail à temps partiel s'accompagne cependant d'une baisse des ambitions de carrière et d'une quasi-obligation de couvrir des événements moins valorisés par la hiérarchie interne des rédactions (matches de divisions inférieures, sports peu populaires, travail de bureau, veille des sites web de concurrents). D'autres évoquent la possibilité de travailler à la pige pour des médias périphériques au noyau dur accaparant l'essentiel de l'offre journalistique sportive en Belgique francophone. Les *pure players* sportifs font ainsi figure de « refuge » où il est possible de vivre sa passion sous d'autres formes, bien qu'elles n'aient jamais été envisagées du temps des études ■

## Notes

1. Le concept est défini et présenté par Dominique Marchetti (2002).
2. Ces trois entretiens ont été réalisés entre novembre 2011 et août 2012 auprès de journalistes actifs, au minimum à mi-temps, dans la presse sportive, et comptant moins de cinq ans d'ancienneté à leur actif. Ces entretiens sont produits initialement dans le cadre d'une recherche doctorale sur l'insertion professionnelle des jeunes journalistes en Communauté française de Belgique.
3. La pré-insertion peut se définir comme la période précédant immédiatement l'entrée dans le marché du travail. La proto-insertion englobe les premières expériences professionnelles tant qu'elles ne sont ni fixées, ni formalisées dans un processus débouchant ultérieurement sur la période d'insertion proprement dite (Vernières, 1997 ; Fournier, 2000).
4. Beaud & Weber, 2003, p. 267.
5. de Nanteuil-Miribel & El Akremi, 2005, p. 21.
6. Voir l'article intitulé « La construction sociale de l'insertion professionnelle » (Dubar, 2001).
7. Rémond, 1999, p. 8.
8. Voir notamment l'ouvrage de Christian Sauvage, *Journaliste, une passion, des métiers* (1988).
9. La Belgique francophone compte sept quotidiens gratuits ou payants, dont trois font du sport un de leurs fondamentaux éditoriaux.
10. Rémond, 1999, p. 9.
11. Ce sont deux des aspects les plus difficiles de la transition entre le lieu de formation et les exigences d'un stage : le premier habitue les étudiants à des exercices fort ciblés, précis dans les objectifs et les critères d'évaluation, le tout dans des délais souvent plus longs que ceux qu'imposent les contraintes de production en entreprise.
12. Voir les travaux de Pierre-Michel Menger (2011) sur les intermittents du spectacle, ainsi que Nicolas Pelissier à propos de l'intermittence comme nouveau paradigme journalistique (2008).
13. Martinez, 2010, p. 91.
14. Pour une typologie des différentes conceptions du fait professionnel, se référer à Dubar & Tripiet, 1998.
15. Le concept est de Claude Dubar. Voir Dubar (1998) pour sa clarification méthodologique.
16. Accardo, 1998, p. 30.
17. L'expression est empruntée aux sociologues des professions, et désigne les types de contrats gravitant autour de la figure du salarié à temps plein, elle-même en érosion. Givord, 2005.
18. Aucun des trois journalistes interrogés dans le cadre la recherche doctorale sur l'insertion professionnelle ne possède de contrat à durée indéterminée. Ils ont entre 1,5 et 3 ans d'ancienneté.
19. Ruellan, 2001, p. 146.

20. Frith & Meech, 2007, p. 158-159.
21. Ce qui est, dans une certaine mesure, le cas aussi bien en Belgique francophone qu'en Grande-Bretagne. En Belgique francophone, le passage par un lieu de formation spécifiquement consacré au journalisme devient de plus en plus systématique parmi les arrivants sur le marché du travail. De tels profils arrivent peu à peu aux postes à responsabilités, et deviennent progressivement majoritaires dans les rédactions.
22. À savoir l'accès conjoint à un travail rémunéré et une position statutaire stable dans le temps.

## Références bibliographiques

- ACCARDO Alain (dir.) (1998), *Journalistes précaires*, Bordeaux, Le Mascaret, 411 p.
- BEAUD Stéphane & Florence WEBER (2003), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 356 p.
- CRAPE (2001), *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris, La Documentation française, 167 p.
- DUBAR Claude (1998), « Trajectoires sociales et formes identitaires. Clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines*, n°29, p. 73-85.
- DUBAR Claude (2001), « La construction sociale de l'insertion professionnelle », *Éducation et sociétés*, n°7, p. 23-36.
- DUBAR Claude & Pierre TRIPIER (1998), *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 255 p.
- FRITH Simon & Peter MEECH (2007), « Becoming a journalist : Journalism education and journalism culture », *Journalism*, 8, p. 137-164.
- GIVORD Pauline (2005), « Formes particulières d'emploi et insertion des jeunes », *Économie et statistique*, n°388-389, p. 29-143.
- MARCHETTI Dominique (2002), « Les sous-champs spécialisés du journalisme », *Re-seaux*, n°111, p. 22-55.
- MARTINEZ Esteban (2010), *Les salariés à l'épreuve de la flexibilité*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 247 p.
- MENGER Pierre-Michel (2011), *Les intermittents du spectacle. Sociologie du travail flexible*, Paris, EHESS, 408 p.
- NANTEUIL-MIRIBEL Mathieu (de) & Assaad EL AKREMI (2005), *La société flexible. Travail, emploi, organisation en débat*, Ramonville Sainte Agne, Erès, 459 p.
- PELISSIER Nicolas (2008), « L'intermittence : un nouveau paradigme pour le journalisme ? », dans PELISSIER Nicolas & Céline LACROIX, *Les intermittents du spectacle. De la culture aux médias*, Paris, L'Harmattan, p. 145-174.
- RÉMOND Édith (1999), « Pourquoi veulent-ils devenir journalistes ? », *Communications et langages*, n°119, p. 4-23.
- RUELLAN Denis (2001), « Socialisation des journalistes entrant dans la profession », *Quaderni*, n°45, automne, p. 137-152.
- VERNIERES Michel (coord.) (1997), *L'insertion professionnelle. Analyse et débats*, Paris, *Çconomica*, 197 p.